

toi, Rouilloux ! on te l'aura payé trois millions !

L'usurier était horrible à voir.

—Pas un liard,— murmura l'écrivain, en passant dans la salle voisine, où il reprit sa besogne.

—Messieurs,—dit Michaël, en se redressant avec énergie,—il y a trahison parmi nous ; que personne ne sorte. Ah ! si ce damné Mouffet m'avait laissé ses pistolets ! Allaméida ! Allaméida !

—Oui, parle hébreu,—pensa Rouilloux, tout en continuant à écrire, cela fait du bien quelquefois.

Michaël s'arrachait les quelques cheveux qui lui restaient, et criait :— Vous êtes tous des infâmes et des lâches ! vous le payerez de la vie.

—Monsieur,—reprit fièrement le général,—on fera en sorte d'arriver à la paire par une autre voie que la vôtre.

—Mais je n'entends pas sacrifier ma place !—ajouta le médecin.

—Ni moi la mienne—disait de son côté l'avocat ;—entre nous la promesse est sacrée.

Le journaliste s'approcha de Michaël et lui dit à l'oreille :

—N'oubliez pas que mes vingt-deux mille francs . . .

—Voici une lettre,—interrompit froidement Rouilloux.—Parlez plus bas, le portier n'est pas loin.

—Donnez !—cria Michaël qui la saisit la décaçeta, la lut, et frappa des mains en criant :

—Tout peut se réparer ! mais il faudrait arrêter le prêtre, le mettre en prison, lui faire peur, le réduire au silence.

—Je vous l'ai proposé vingt fois,—répliqua le général, qui haussa les épaules.

—Saisir Arnold comme un fou dangereux.

—Ce n'est pas impossible,—dit le médecin.

—Il vous a vu à Charenton !

—Raison de plus.

—Puis il faut deux témoins.

Le journaliste et l'avocat se donnèrent spontanément la main.

—C'est bien,—ajouta Michaël,—mais tout doit être fait avant minuit.

—Je n'ai besoin que deux heures,—reprit le comte Lourdeau.

—Et moi de moins encore,—continua le docteur.

—Merci !—reprit Michaël, qui revenait à l'espérance,—attendez-moi tous ici ; je vais, c'est à dire je cours, je vole et je reviens ; et si l'un de vous s'absente pendant ce temps, il n'aura jamais un sou de moi.

Il sortit précipitamment. Les quatre hommes s'arrangèrent de façon à attendre son retour le plus commodément possible, et de la manière la plus conforme aux habitudes de chacun d'eux : ainsi, le général s'empara du fauteuil, où il ne tarda pas à s'endormir ; le docteur s'étendit sur une chaise, et se prit de nouveau à considérer la fenêtre en baillant ; l'avocat se promena dans la chambre tout en méditant un sublime morceau d'éloquence ; tandis que le journaliste, s'accoudant à la cheminée, considéra malignement ses voisins, afin d'exploiter leur ridicules au profit d'un critique très-impatiemment attendu

des lecteurs ; mais un incident bizarre, et qui devait avoir les suites les plus graves, vint bientôt modifier singulièrement toutes ces diverses combinaisons.

Jules de TOURNEFORT.

(A Continuer.)

L'AMI de la Religion et de la Patrie.

Journal Ecclésiastique, Politique, &c.

AVIS AUX ABONNÉS ET AU PUBLIC.

Dans la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre Journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du 1^{er} de Mai prochain, l'*AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE*, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc. à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payable tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives ; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. Les Curés,

A Québec, au bureau du Journal,

No. 22, Rue Lamontagne

et chez MM. J. & O. Crémazie, libraires,

No. 12, Rue la Fabrique.

A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain,

No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU,
Québec, 17 Mars, 1848. Propriétaire.

Annonces Nouvelles.

Soumissions demandées.—P. GAUVREAU. *Machine pour décatir le drap.*—J. FUCHI. *Société de Discussion de Québec.*—J. MARTEL. *Cours de Botanique.*—W. MARSDEN. M. D. *Soumissions demandées.*—P. GAUVREAU. *Propositions demandées.*—N. LARUE.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 31 MARS, 1848.

REVOLUTION FRANÇAISE.

PARIS, 22 février, 1848.

(Suite des Détails.)

Neuf heures du soir.—Voici quelques faits à ajouter aux détails qui précèdent :

On a essayé, rue de Rivoli, rue Saint-Honoré, rue Croix-des-Petits-Champs et sur quelques autres points, de construire des barricades, en renversant des omnibus et d'autres voitures, et en déparant des rues ; mais, en général, la circulation a été promptement rétablie par l'arrivée des troupes.

On assure que le magasin de Lepage et celui d'un autre armurier (quai de la Mégisserie) ont été enfoncés et que l'on a enlevé toutes les armes.

On avait commencé, ainsi que nous l'avons dit, à convoquer la garde nationale ; mais contre ordre a été donné cette nuit à l'état major, d'après la Gazette de France.

Ce soir, à neuf heures, le magasin de M. Blanchard, armurier, 36, rue de Cléry, a été forcé, et on y a enlevé trente-cinq fusils et huit ou neuf paires de pistolets.

Nous tenons ce renseignement de M. Blanchard lui-même ; une soixantaine d'individus en blouse et en casquette, nous a-t-il dit, se sont arrêtés en face de son magasin et ont commencé à enfoncer les volets déjà fermés ; alors, M. Blanchard leur dit : "Je suis armé, et si vous pénétrez de force chez moi, je tuera au moins l'un de vous !"

"Rien n'est plus loin de notre pensée, lui fut-il répondu ; quo de vous insulter, vous ou votre famille, mais il nous faut des armes ;" et en même temps on enleva, à travers le volet fracturé et sans pénétrer dans le magasin, toutes les armes dont on put s'emparer.

Dix minutes après, une vingtaine de gardes nationaux arrivèrent, et, sur le récit qui leur fut fait de cet incident, ils se mirent devant nous à charger leurs armes.

Vers neuf heures, la rue de l'Arbre-Sec est encombrée ; on y élève une barricade ; la garde municipale se présente ; la ligue survient et défait la barricade : cris de vive la ligne.

On nous assure que le Pont-Neuf est barricadé, et que des rassemblements armés se sont formés sur plusieurs points entre le quartier Saint-Martin et la rue Saint-Jacques.

La garde nationale et la troupe de ligne ont allumé des feux et bivouaquent sur les principales places de Paris.

A dix heures, la rue Saint-Honoré est occupée par la troupe ; la circulation y est interdite depuis le marché des Innocents jusqu'à la rue Saint-Honoré.

Nous avons vu nous-mêmes un rassemblement armé rue du Temple : la foule, fort agitée, dans la rue Rambuteau et aux bords de la halle s'entretenait d'une barricade qui aurait été formée rue Bourg-l'Abbé. La troupe stationnait sous les échoppes de la halle.

En plusieurs endroits, et notamment Porte Saint-Denis, le boulevard est intercepté par la force armée.

Sur les boulevards des Italiens et Montmartre la foule se presse autour des vendeurs de la Patrie, le journal est lu à haute voix au milieu des groupes fort animés.

Dix heures du soir.—Deux personnes de la rédaction du Commerce ont parcouru, de huit heures et demie à dix heures du soir, une ligne de rues décrite par les rues Cléry, Neuve-Saint-Denis, Meslay, du Temple, Rambuteau, Pointe-Saint-Eustache, Joquelet. Ces personnes ont rencontré, à l'extrémité de la rue Cléry, un commencement de tentative de barricade ; au boulevard Saint-Denis, la troupe occupant la voie publique et interceptant la circulation ; dans la rue du Temple une troupe de jeunes gens armés de pioches et